

Fretin, le Lundi 21 février 2022

LETTRE A LA POPULATION

Nos Réf : BM/DM/MA
20/02/2022
Objet : Demande de reconnaissance de catastrophes naturelles

Madame, Monsieur,

Je vous informe que je vais saisir la préfecture pour constituer un dossier de « demande de reconnaissance » de l'état de catastrophe naturelle suite aux tempêtes EUNICE et FRANKLIN de ces 18,19 et 20 février 2022 et aux dégradations qu'elles ont provoquées dans certaines habitations.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les sinistres subis dans vos logements par courrier et photos afin que je les joigne au dossier ; une mobilisation de la population concernée aiderait à l'aboutissement de cette reconnaissance et permettrait que le dispositif d'indemnisation prévu par la loi du 13 juillet 1982 fonctionne.

Je vous rappelle pour information que vous devez déclarer les éventuels dégâts à votre assurance au plus vite.

Dans l'attente et en vous assurant de tout mon soutien, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mon plus profond dévouement.

Votre Maire,

Béatrice MULLIER.

